

COMMUNIQUE N°008 DU

12 DEC 2023

**PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024.**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 005/AONR/APN/CIPM/2023 du 25 Octobre 2023 pour la souscription d'une police d'assurance maladie, assistance évacuation sanitaire, frais funéraires et individuelle accidents pour le compte du personnel de l'APN, au titre de l'exercice budgétaire 2024, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N°	Soumissionnaires	Montants lus des offres TTC en FCFA	Montants corrigés des offres TTC en FCFA	Observations
01	ZENITHE INSURANCE BP 1540 Douala Tél. 233.43.41.32 Fax. 233.43.41.33	89.623.499	89.623.499	<u>Classé 1<sup>er</sup></u> : note technico-financière 94,31 points/100 <u>Attributaire du Marché</u> : ZENITHE INSURANCE <u>Montant TTC</u> : 89.623.499 francs CFA <u>Durée</u> : 1 <sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 à minuit.
02	NSIA ASSURANCEQS BP 2759 Douala Tél. 233.50.27.00/233.43.31.18 Fax. 233.43.32.10	89.557.066	89.557.066	<u>Classé 2<sup>ème</sup></u> : note technico-financière 85,80 points/100
03	AXA CAMEROUN BP 4068 Douala Tél. 233.42.31.59/233.42.67.72 Fax. 233.42.64.53	98.658.834	98.658.834	<u>Classé 3<sup>ème</sup></u> : note technico-financière 82,15 points/100

La compagnie d'assurance attributaire du marché susmentionné est invitée à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer sous quinzaine retirer leurs offres à l'APN, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues. /s

Yaoundé, le

12 DEC 2023

Le Directeur Général



Ampliations :

- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM/APN (pour information) ;
- CIMP/APN (pour archivage) ;
- APN (pour archivage).